

## Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/10/2013

Réception par le Prefet : 07/10/2013

Publication : 11/10/2013



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée 2013

CP2013-9-3-3

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES A111, A131, A132, A134 ET A472 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A111, A131, A132, A134 et A472 tels qu'indiqués au tableau ci-après et détaillés dans les annexes ci-jointes.
- ❖ Autorise le Président à signer, avec les partenaires concernés, les conventions et les avenants portant sur les programmes A111, A131, A132 et A472.

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A111	2013	537 112 €	35 588 €	572 700 €
A111	2012	180 000 €	55 277 €	235 277 €
A131	2013	460 410 €	-122 672 €	337 738 €
A132	2012	381 061 €	-85 210 €	295 851 €
A132	2011	197 305 €	15 069 €	212 374 €
A134	2013	450 000 €	0 €	450 000 €
A134	2012	1 350 000 €	-268 936 €	1 081 064 €
A134	2011	850 000 €	-72 239 €	777 761 €
A134	2009	2 553 000 €	-573 974 €	1 979 026 €
A472	2013	84 108 €	115 892 €	200 000 €

LE PRÉSIDENT  
  
 Charles RUTTEN

Adopté